



Liste des activités QUALIBAT Accréditées

Activités de **QUALIFICATION** – accréditation n° 4-0523 / Norme de référence NF X 50-091 : 2012

Portée disponible sur www.cofrac.fr

Qualification d'entreprises dans le domaine de la transition énergétique

- **Qualification d'entreprises avec mention « RGE » « Reconnu Garant de l'Environnement » en application de l'arrêté du 01/12/2015 ou du 26/05/2015 ou du 09/05/2017**

Section F - Construction

Division 43 – Travaux de construction spécialisée

Référentiels de certification : Référentiel général pour l'attribution et le suivi d'une qualification et la délivrance du certificat

Qualification d'entreprises dans le domaine de la transition énergétique

- **Qualification d'entreprises avec mention « RGE » « Reconnu Garant de l'Environnement » pour les travaux hors éco-conditionnalité**

Section F - Construction

Division 43 – Travaux de construction spécialisée

Référentiels de certification : Référentiel général pour l'attribution et le suivi d'une qualification et la délivrance du certificat

Qualification d'entreprises

- **Qualification d'entreprises**

Section F - Construction

Division 41 – Construction de bâtiment

Division 43 – Travaux de construction spécialisée

Référentiels de certification : Référentiel général pour l'attribution et le suivi d'une qualification et la délivrance du certificat

Activité de **CERTIFICATION** – accréditation n° 5-0545 / Norme de référence NF EN ISO/IEC 17065 : 2012

Portée disponible sur www.cofrac.fr

Certification de Services

- **Certification de Services entrant dans le champ d'application des articles L433-3 et suivants, R433-1 et suivants du Code de la consommation**

Section F – Sous-section FF – Travaux de construction

Familles et Catégories de produits – Construction et travaux de construction

Combinaison de produits et service – Conception et réalisation de travaux de rénovation énergétique

Référentiel de certification – Référentiel rénovation énergétique

- **Certification des organismes de formation à la prévention des risques liés à l'amiante**

Services – Délivrance de la formation et de l'attestation de compétence pour les travailleurs réalisant les activités relevant du 1° de l'article R 4412-94 du code du travail

Référentiel – Modalités de certification des organismes de formation établies en prenant en compte le décret du 4 mai 2012 et l'arrêté du 23/02/2012 abrogeant l'arrêté du 22/12/2009, précisé par le document questions/réponses de la DGT, définissant les modalités de formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante.

- **Certification des organismes de formation des Coordinateurs Sécurité Protection Santé (CSPS)**

Services – Délivrance de la formation et de l'attestation de compétence pour les coordinateurs de sécurité et protection de la santé

Référentiel – Modalités de certification des organismes de formation établies en prenant en compte l'arrêté du 26 décembre 2012, précisé par le document question/réponses en vigueur de la DGT, relatif à la formation des coordinateurs en matière de sécurité et de protection de la santé et à celle des formateurs de coordinateurs ainsi qu'aux garanties minimales que doivent présenter les organismes en charge de ces formations dans le cadre de la procédure d'accréditation-certification.

Certification d'entreprises

- **Certification des entreprises réalisant des travaux de traitement de l'amiante**

Services – Prestation de traitement de l'amiante

Référentiel – référentiel constitué par la norme NF X 46-010 pour les critères et par la norme NF X 46-011 pour les modalités de contrôle.